

Boulogne-Billancourt, le 31 juillet 2009

Communiqué Information Réglementée
**Informations relatives au nombre total de droits de vote et
d'actions prévues par l'article L.233-8 II du code de commerce et
l'article 223-16 du règlement général de l'Autorité des marchés
financiers**

Date	Nombre d'actions composant le capital	Nombre de droit de vote théoriques	Nombre de droit de vote exerçables
31/07/09	269 890 028	269 890 028 ⁱ	269 747 448 ⁱⁱ

ⁱ Calculé, comme prévu au dernier alinéa de l'article 223-11 du règlement général de l'AMF, sur la base de l'ensemble des actions auxquelles sont attachés des droits de vote, y compris les actions privées de droit de vote.

ⁱⁱ A titre d'information, nombre calculé « net » des actions privées de droit de vote.